

Conditions générales de vente

Bilan de compétences

"J'ai, je suis, je deviens"

1. Objet

L'organisme de formation : OF 18816 ; Madame Pierina Filogonio - Psychologue du travail propose des formations dans le domaine du Bilan de compétences à ses clients. Ces formations sont réalisées à distance et en présentiel. Elle vise à aider le bénéficiaire à analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel ou de formation.

2. Prérequis

- Savoir lire, écrire, s'exprimer en français.
- Avoir pu éventuellement effectuer au moins une expérience : un stage professionnel
- Avoir une certaine autonomie/être accompagné
- Le bilan de compétences est accessible aux personnes présentant un handicap, cependant un entretien au préalable avec Madame Filogonio pourra définir les possibilités en fonction du handicap.

3. Objectifs

La formation vise à permettre au bénéficiaire de mieux se connaître via les tests et questionnaires en appui aux échanges, à analyser ses compétences personnelles, ses compétences professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ; à définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ; à utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière. A l'issue de ce parcours de formation, la ou le bénéficiaire sera en mesure de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation, de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels, de prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan. Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour l'organisme OF 18816 ; Madame Pierina Filogonio - Psychologue du travail qui s'engage simplement à fournir au client l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

A l'issue du bilan de compétences réalisé, le bénéficiaire sera en mesure de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation, de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels, de prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan à 3 mois.

4. Durée

La formation s'étale sur environ 3 mois (en fonction de la formule choisie) dont la durée totale est maximale de 24h ; la psychologue du travail convient du planning à définir avec le bénéficiaire, à ses disponibilités et en fonction de la réalisation des actions souhaitées et effectuées. Plusieurs formules sont présentées au bénéficiaire avec respect du déroulé des phases du bilan de compétences.

5. Modalités et délais d'accès

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadré juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R.6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail. Les informations ci-après seront communiquées dans la convocation qui sera envoyée avant la formation avec le CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-3 et suivants du Code du travail) ; signé par les deux parties.

La formation est délivrée soit en présentiel avec adresse communiquée et ou en distanciel. Les modalités de réalisation sont convenues avec le bénéficiaire en fonction de son emploi du temps, des séances de maximum 3 h pourront avoir lieu par demi-journée.

En présentiel* : La formation a lieu du lundi au vendredi avec une amplitude horaire de 9h-17h soit au

87 bis rue Blomet, Paris 15ème, métro Vaugirard

ou

105 rue du théâtre, Paris 15ème, métro Émile Zola ou Commerce.

En distanciel : Entretien par téléphone, en appel Visio. Un équipement informatique/mobile avec accès internet pour effectuer certaines démarches (questionnaires en ligne) est nécessaire. Pour accéder aux RDV en lien au bilan de compétences, le

bénéficiaire est invité à se rendre par un lien communiqué par courriel par visioconférence Zoom-Teams-Skype-WhatsApp et également par téléphone munis de ses identifiants de connexion fournis au moment de la souscription.

Déroulé du bilan de compétences :

Le bilan comprend obligatoirement trois phases règlementaires sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

1. Une phase préliminaire a pour objet de :

D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire, de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin, de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

2. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

3. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation, recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels, prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan à 3 mois.

Cadre déontologique et consentement

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord. Le respect de la confidentialité s'inscrit au cœur du travail social. Il correspond au droit, au respect de la vie privée, et garantit la confiance indispensable entre la personne et l'intervenant. Il se traduit dans la pratique par des obligations de nature éthique, déontologique et juridique faites par l'intervenant. Les

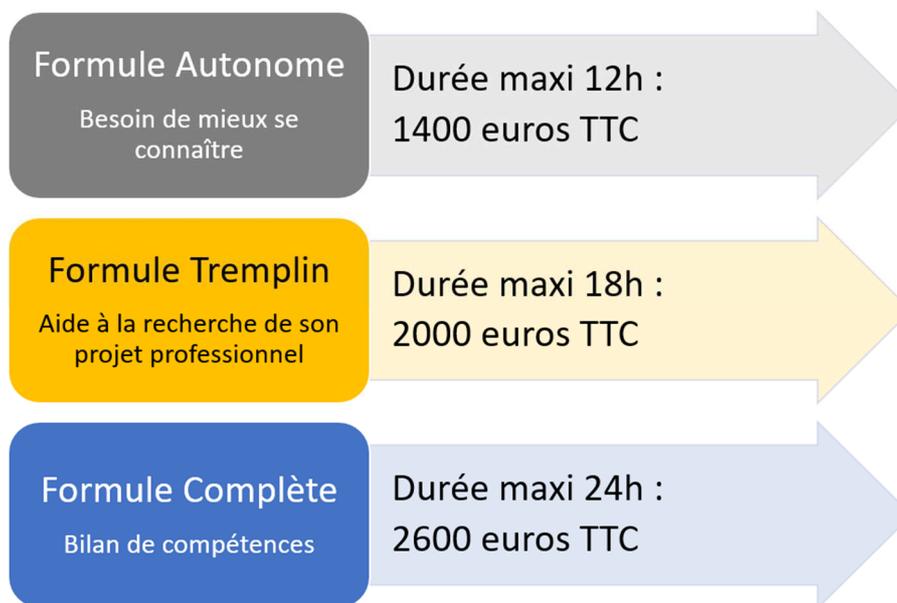
données numériques sont conservées pendant 1 année, le bénéficiaire en est informé.

Voir également les CGV en lien au site internet et Inov@web :

<https://www.pierina-filogonio.fr/>

6. Prix et règlements

Le Bilan de compétences est proposé par l'organisme OF 18816 ; Madame Pierina Filogonio - Psychologue du travail, voir tableau ci-dessous. Tous les prix sont indiqués en euros TTC, possibilité de mobiliser son compte personnel de formation (CPF). Pour chaque formule le respect des 3 phases du déroulé - ci-dessus (§ 5 et § 9) sera maintenu.



Formule Autonome : s'adresse à un public qui a déjà des pistes professionnelles envisagées, qui souhaite mieux se connaître par les tests et questionnaires réalisés + un entretien de 3h + entretien de suivi à 3 mois

Formule Tremplin : s'adresse à un public qui a besoin d'être accompagné pour mieux se connaître - chercher des pistes professionnelles – documentations - conseils + entretien de suivi à 3 mois

Formule complète : s'adresse à un public qui souhaite mieux se connaître – être accompagné dans ses démarches – enquête métier – aide à l'immersion

professionnelle auprès d'un professionnel + entretien de suivi à 3 mois

7. Contact

Dans le cadre de son offre de formation, **OF 18816 ; Madame Pierina Filogonio - Psychologue du travail** permet à ses clients de contacter l'organisme **OF 18816 ; Madame Pierina Filogonio - Psychologue du travail** via le site internet <https://www.pierina-filogonio.fr/> et également via le courriel : pierinafilogonio@gmail.com. Un numéro de téléphone est également mis à disposition des bénéficiaires **06 51 34 37 00**

Adresse postale, informations légales : **218 Bis rue de la Croix Nivert – Bât C-Boîte 10 – 75015 Paris**

8. Modalités d'évaluation

OF 18816 ; Madame Pierina Filogonio - Psychologue du travail évalue le bénéficiaire sur la base de l'aptitude à communiquer en français, à échanger sur des éventuelles expériences professionnelles ou pratiques passées, à savoir lire et à écrire en langue française, savoir utiliser un ordinateur/mobile, aller sur internet pour effectuer les tests/questionnaires en lien au bilan au format numérique. Les personnes présentant un handicap peuvent effectuer le bilan de compétences sous conditions et autonomie ; ceci contrôlera la bonne acquisition des prérequis par le bénéficiaire. Un entretien de diagnostic au préalable est réalisé.

9. Méthodes mobilisées

Méthodes pédagogiques :

- Si expériences : CV à l'appui ou demande de description des expériences passées compétences/aptitudes par écrits : retour sur expériences

- Tests et questionnaires :
 1. MBTI (questionnaire de personnalité) : les résultats MBTI permettent d'avoir une meilleure compréhension de soi et des autres, d'améliorer les interactions dans votre vie quotidienne et au travail (basé sur les travaux de Carl Jung pour identifier 16 types distincts de personnalité)

2. Questionnaire MOTIVA : permet de comprendre d'une manière structurée ce qui motive ou dé motive un individu au travail, de découvrir les métiers/activités/missions qui lui correspondent le mieux et de renforcer ses chances de s'épanouir et de réussir dans le monde du travail
 3. PFPI : Inventaire de personnalité au travail. Il évalue 21 traits de personnalité qui ont été identifiés comme pertinents dans un contexte de travail. Il peut être utilisé dans des contextes professionnels variés tels que la sélection du personnel ou le suivi de développement de carrière. Il décrit la position d'une personne par rapport à un nombre limité de traits dont on sait qu'ils jouent un rôle dans la performance au travail. Il permet également de situer cette personne par rapport au modèle à 5 facteurs sur la base du regroupement de divers traits de personnalité.
- Les tests/questionnaires sont à effectuer sur ordinateurs ou mobile, restitution avec le stagiaire sous forme de questions ouvertes – réponses – échanges.
 - Aide à la recherche des pistes professionnelles avec possibilité de prendre connaissance de ses transferts de compétences, de ses acquis pour exercer un nouvel emploi et/ou de formation professionnelle envisagée – un carnet de bord sera délivré : Mon projet professionnel – des conseils pratiques – recherche de la formation – prise de connaissances des différents métiers, des codes ROME (répertoire opérationnel des métiers et de l'emploi et classification ESCO (European Skills, Competences, Qualifications and Occupations)).
 - Aide à la connaissance des métiers en tension, connaissance du marché du travail en fonction des régions, météo de l'emploi...
 - Plan d'actions : aide à la recherche de documentations, forums, cité des métiers 75019 Paris et 94600 Choisy-le-Roi ou en fonction du lieu d'habitation, CIDJ sites internet : défi-métiers, Onisep, Studyrama, Pôle emploi, Cap emploi, Cadremploi, missions locales, APEC, centre info, Drieets, chambre des métiers et de l'artisanat, CCI industrie, guide des ressources, sites de recherches d'emploi, agences intérim... Centre des formalités des entreprises, site France compétences... voir annexe sites de recherche.

- Aide à la recherche des formations professionnelles, organismes et lieu en fonction des modalités :
Alternance/formations continue/cpf/formations prises en charge région...
- Immersion professionnelle possible PMSMP : période de mise en situation en milieu professionnel / enquête métier (guide méthodologique de l'orientation pôle emploi)

10. Accessibilité aux personnes handicapées

A. Le bilan de compétences dispensé par l'organisme : OF 18816 ; Madame Pierina Filogonio - Psychologue du travail est adapté pour les personnes en situation de handicap, sous conditions de satisfaire les paragraphes cités ci-dessus.

Adresse permettant l'accueil du public en situation de handicap

87 bis rue Blomet, Paris 15ème, métro Vaugirard

B. Si vous pensez être en situation de handicap, merci de contacter dès que possible votre référent handicap Agefiph/MDPH/Cap emploi/assistante sociale pour évaluer ensemble vos besoins et envisager les solutions pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

PMR (personne à mobilité réduite) : L'accès à nos centres peut se faire en transport en commun, en bus et stations accessibles aux personnes à mobilité réduite. Métros/bus desservent le lieu, un itinéraire pourra être proposé, envoyé par courriel ou voie postale.

11. Complément d'information

Des CGV ont été réalisées conformes au site :

<https://www.pierina-filogonio.fr/>